



Covid ou Cofrac : les biologistes médicaux font leur choix.

Les syndicats de biologie médicale ont adressé un courrier au Ministre des Solidarités et de la Santé le 28 octobre dernier demandant la suspension du processus d'accréditation des laboratoires en raison de la crise sanitaire. Le ministre a répondu oralement qu'il y était favorable et qu'il fallait laisser les biologistes médicaux gérer la crise sanitaire dans l'intérêt des patients.

Depuis c'est le silence, aucun retour officiel à cette demande et les audits se poursuivent alors que l'ensemble du personnel des laboratoires est pleinement mobilisé dans la lutte contre le SARS-Cov-2.

Devant l'urgence de la situation et dans l'attente de Monsieur Véran, les syndicats appellent les biologistes médicaux à refuser toute procédure en relation avec l'accréditation et les assurent de leur soutien, juridique si nécessaire, dans l'intérêt supérieur de la population française.

Contacts presse :

Dr. Lionel BARRAND – Président du **SJBM** – 06 67 20 81 88

Dr. François BLANCHECOTTE – Président du **SDB** – 06 08 89 61 02

Tristan CELSE – Président de la **FNSIP-BM** – 06 66 79 59 83

Dr. Claude COHEN – Président du **SNMB** – 06 09 68 51 76

Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du **SNMB-CHU** – 06 85 99 39 18

Pr. Jean-Gérard GOBERT – Président de la **FNSPBHU** – 06 82 23 35 66

Dr. Jean PHILIPP – Président du **SLBC** – 06 77 15 54 07

Dr. Carole POUPON – Présidente du **SNBH** – 06 76 36 56 67